

## APPEL À PROJETS

Action « Soutien RH aux plateformes TRIPs – édition 2026 »

# TEXTE DE CADRAGE

Adresse de publication :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/appel-projets-soutien-rh-aux-plateformes-trips>

Date de publication : 19 janvier 2026

## SOMMAIRE

1. Contexte.....	3
2. Présentation et objectifs de l'appel à projets .....	3
2.1 Présentation de l'appel à projets et de ses objectifs.....	3
2.2 Budget.....	4
2.3 Public cible / Candidats éligibles.....	4
2.4 Typologie de l'action soutenu.....	5
3. Modalités de dépôt des candidatures et points de contact.....	6
3.1 Modalités de dépôt des candidatures .....	6
3.2 Points de contact.....	7
4. Processus de sélection des projets.....	7
4.1 Critères d'éligibilité et de recevabilité du dossier .....	7
4.2 Analyse administrative .....	8
4.3 Evaluation technique.....	8
4.4 Avis du Comité Opérationnel TIGER (COMOP) .....	9
4.5 Validation des projets lauréats par le Comité Exécutif TIGER (COMEX) .	9
5. Calendrier indicatif.....	10
6. Conditions de mise en œuvre des projets lauréats.....	10
7. Documents et liens utiles .....	11

## 1. Contexte

Lauréat de l'appel à projet SFRI (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence) financé par le troisième programme d'investissements d'avenir et opéré par l'ANR, la fondation Amidex porte le projet TIGER (Transform and Innovate in Graduate Education with Research) depuis son lancement en 2020.

Le projet TIGER s'inscrit dans le champ d'action 2 de la feuille de route de la Fondation Amidex intitulé « la formation, l'attraction et l'accompagnement des talents » qui ambitionne de construire un pôle universitaire pilote sur l'interdisciplinarité en s'appuyant sur la création d'instituts d'établissements thématiques qui entendent développer une culture de formation interdisciplinaire à la fois par et pour la recherche.

Pour cela, deux vagues d'appels à projets ont permis de créer 14 plateformes TRIPs (Training and Research Interdisciplinary Platforms) ; nouveau type de plateformes inspirées des plateformes technologiques et scientifiques, et mettant à disposition des ressources nouvelles et innovantes pour la formation des étudiants.

## 2. Présentation et objectifs de l'appel à projets

### 2.1 Présentation de l'appel à projets et de ses objectifs

Le TRIP « Training and Research Interdisciplinary Platform » est un objet de formation et de recherche interdisciplinaire implanté physiquement sur le site d'Aix-Marseille. Un TRIP a pour vocation d'accueillir des étudiants issus de Licence-Master-Doctorat et de permettre la formation par la recherche. Le contenu des formations proposées au sein des TRIPs peut prendre différentes formes mais doit néanmoins mettre en place des interactions plus approfondies entre les acteurs du monde de la recherche et les étudiants via la réalisation de projets pédagogiques.

Les plateformes TRIPs « Training and Research Interdisciplinary Platforms » constitue une opportunité essentielle de renforcer l'interdisciplinarité et le lien formation-recherche du site, et développer de nouvelles formes de pédagogie afin d'aider à l'apprentissage et au développement du savoir-faire et du savoir-être des étudiants.

Ces plateformes nécessitent d'être encadrées par des personnels dédiés, garants des connaissances scientifiques et techniques, acteurs de l'amélioration continue des technologies, de l'offre de services ou de formation.

L'initiative d'excellence Amidex a apporté, depuis 2021, un soutien financier aux TRIPS en les dotant de moyens humains supplémentaires, pour leur permettre de se développer et de se structurer. A ce jour. Ces précédents appels ont permis de soutenir 6 postes d'ingénieurs.

Aujourd'hui, le projet TIGER reprend le financement de ces postes et propose un accompagnement des plateformes jusqu'à la fin du projet en avril 2029.

#### Objectifs spécifiques :

- Doter les plateformes (non pourvu en RH) dans leur phase de démarrage et de lancement du projet
- Prolonger les moyens humains existants des plateformes lauréates du soutien RH Plateforme financement Amidex
- Renforcer le volet scientifique, technique et pédagogique des plateformes

Les financements ANR ont pour vocation de démarrer et lancer les activités sur les plateformes, et non la pérennisation financière et/ou humaines des TRIPs. Il est nécessaire qu'à terme, ces dernières puissent continuer à fonctionner sans aide financière du projet TIGER.

## 2.2 Budget

Le budget disponible pour cet appel est de 1 M€, financé par France 2030 représentant environ 11 recrutements sur une durée maximale 24 mois, le nombre exact dépendant de la qualité et de la pertinence des candidatures reçues.

## 2.3 Public cible / Candidats éligibles

L'appel à projets Action « Soutien RH aux plateformes TRIPs » est ouvert aux instituts d'établissement ou composantes porteurs d'un projet de plateforme TRIP. Plusieurs instituts ou composantes pourront se regrouper pour bénéficier

d'un soutien au recrutement d'un poste dont les missions seront mutualisées et réalisées en direction de l'ensemble des structures qui portent le projet.

A noter : le contrat de travail est nécessairement rattaché à un institut d'établissement, une composante, ou une structure de recherche (la structure la plus pertinente) qui sera désignée dans la candidature.

## 2.4 Typologie de l'action soutenu

Les dépenses de personnel éligibles sur financement TIGER ne concernent que des personnels impliqués dans la mise en œuvre du projet TRIP et exerçant des fonctions contribuant au développement du volet scientifique et/ou pédagogique du projet.

### ▪ Calendrier & Durée du soutien

Le soutien RH est proposé pour une durée maximale de 24 mois, non renouvelable. La durée du soutien est conditionnée par la date de fin du projet TIGER (avril 2029). Par conséquent, elle sera réévaluée pour s'adapter à celle-ci.

Le dépôt des candidatures est en continu jusqu'à la date de clôture de l'appel à projets au 30 juin 2028.

L'action déposée devra faire apparaître le calendrier prévisionnel du recrutement (indiqué date souhaitée de démarrage).

- La convention de financement sera établie pour une durée totale de 29 mois, afin d'inclure le temps nécessaire aux étapes de recrutement et de contractualisation.
- Le démarrage du projet est considéré à la date d'entrée en fonction de la personne recrutée.
- L'éligibilité des dépenses est strictement limitée à la durée effective du contrat de travail, dont la durée n'excédera pas 24 mois.

### ▪ Dépenses éligibles

Seule les dépenses de personnels (en masse salariale) sont éligibles pour cet appel. L'aide financière TIGER a pour vocation de rémunérer du personnel scientifique, technique et/ou pédagogique contribuant au développement de la plateforme.

Les salaires proposés sont indexés sur la grille de rémunération de l'Université. La réflexion sur le niveau de diplôme requis est essentielle, à la fois au regard des besoins de la plateforme TRIP, mais aussi de la situation du marché du travail dans le secteur adressé. Pour accélérer le processus, l'expression du besoin (à travers une FEB) est demandé dans le dossier de candidature de l'AAP.

Important :

- L'ouverture des crédits relatifs à la masse salariale sera effectuée au fur et à mesure des recrutements.
- Tous les recrutements devront suivre la procédure de recrutement d'amU.
  - Profils des recrutements

Les profils concernés relèvent de :

- Technicien,
- Assistant Ingénieur (ASI)
- Ingénieur d'études (IGE) et Ingénieur pédagogique.

### 3. Modalités de dépôt des candidatures et points de contact

#### 3.1 Modalités de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont différenciés en fonction de la typologie de la demande :

- VOLET 1 : Première candidature ou renouvellement<sup>1</sup> de la typologie du poste
- VOLET 2 : Prolongation du personnel existant (financement Amidex)

Le dépôt de candidature se fait au fil de l'eau via le dossier de candidature à renvoyer à l'adresse : [amidex-tiger@univ-amu.fr](mailto:amidex-tiger@univ-amu.fr), (jusqu'à la date de clôture de l'appel à projets au 30 juin 2028).

A partir de la date d'ouverture les candidats sont invités à soumettre leur dossier complet :

---

<sup>1</sup> Périmètre de renouvellement du poste : demande nouvelle intégrant un changement de la nature du poste déjà financé ultérieurement sous financement Amidex.

*Ex : demande de financement pour un ingénieur pédagogique succédant à un poste d'ingénieur technique et scientifique.*

- L'ensemble du dossier de candidature précisant le contexte et les objectifs et la plus-value du recrutement
- Les 3 annexes demandées :
  - Annexe 1 : Fiche de poste, complétée à partir du modèle joint.
  - Annexe 2 : Lettre de soutien du responsable scientifique et technique de la plateforme, co-signée par le responsable de la structure de rattachement du personnel (RST IE, la direction de la composante ou la direction d'une structure de recherche), explicitant les impacts potentiels de l'action en faveur du projet TRIP
  - Annexe 3 : [Fiche d'expression des besoins RH \(FEB\)](#). Il s'agit du document AMU permettant de décrire le poste et le recrutement envisagé. Ce document sera traité par la DRH AMU.

Ce dossier sera soumis à analyse et évaluation.

### 3.2 Points de contact

Pour toute question relative au texte de cadrage de l'AAP et au montage du projet, les candidats peuvent contacter les personnes suivantes :

Aurélie BELENGUER – Responsable opérationnelle formation/recherche-TRIPs - Projet TIGER – France 2030 à l'adresse suivante : [amidex-TIGER@univ-amu.fr](mailto:amidex-TIGER@univ-amu.fr)

Julia MONTANARD – Cheffe de projet TIGER – France 2030

## 4. Processus de sélection des projets

Le processus de sélection décrit ci-dessous répond à l'engagement ferme de la Fondation Amidex de garantir que les projets qu'elle soutient réunissent l'excellence scientifique et pédagogique, la qualité opérationnelle et fort potentiel d'impact pour le site Aix-Marseille.

### 4.1 Critères d'éligibilité et de recevabilité du dossier

Les critères d'éligibilité sont spécifiés dans le paragraphe 2.3 et 2.4 de ce présent cadrage.

Les critères de recevabilité du dossier sont spécifiés par la complétude du dossier et des annexes associés (cf. dossier de candidature), en adéquation avec les attendus de l'action.

## 4.2 Analyse administrative

Chaque candidature sera vérifiée par l'équipe opérationnelle TIGER à réception du dossier complet de candidature. Les projets ne répondant pas à ces critères seront déclarés inéligibles et par conséquent ne seront pas évalués.

Pour chaque dossier éligible, l'équipe opérationnelle TIGER effectue une analyse administrative et budgétaire portant sur :

- La conformité de la durée du contrat (24 mois maximum) au regard de la date de fin du projet TIGER.
- Conformité du projet avec les règlements financiers TIGER et Amidex
- La capacité de gestion administrative et financière de la plateforme d'accueil.

## 4.3 Evaluation technique

Chaque projet fera l'objet d'une évaluation en se basant sur les critères suivants:

	Critères	Description
1	Pertinence du projet de recrutement	Alignement avec la stratégie d'innovation et de développement de la plateforme
2	Encadrement du personnel recruté	Expliciter la solidité des conditions d'encadrement du personnel : plan de formation, intégration dans des réseaux internes et externes, implication dans des manifestations scientifiques et socio-économiques,
3	Pertinence et plus-value du profil recruté	Préciser les objectifs du recrutement et l'intérêt du poste pour le développement de votre plateforme au regard des besoins de la structure et des compétences scientifiques, techniques ou pédagogiques recherchées.
4	Perspectives de développement de la plateforme	Décrire les perspectives d'activité de la plateforme, et notamment les projections d'augmentation de volume de travail / plan de charge. Préciser/lister le cas échéant les actions futures en R&D et formation.
5	Ecueils rencontrés pour le développement de la Plateforme	Capacité à identifier et anticiper les difficultés, internes et/ou externes, avec des solutions réalistes proposées
6	Stratégie de pérennisation des effets du soutien	incluant un projet de plan de financements post-soutien, des actions durables et l'effet levier attendu de l'aide sollicité par cet AAP

#### 4.4 Avis du Comité Opérationnel TIGER (COMOP)

Les candidatures éligibles et conformes sont présentées au Comité Opérationnel TIGER composée du :

- Du RST du projet TIGER
- Du Vice-Président Formation,
- Du Vice-Président Recherche,
- Du Vice-Président Relations Internationales,
- Des Vice-Présidents délégués thématiques (Transformation de la formation par la Recherche, Formation tout au long de la vie, Alternance et relations avec les CFA, Affaires générales en formation,
- Des Directeurs des services centraux concernées (DirFor, DRI)
- Des responsables politiques TIGER,

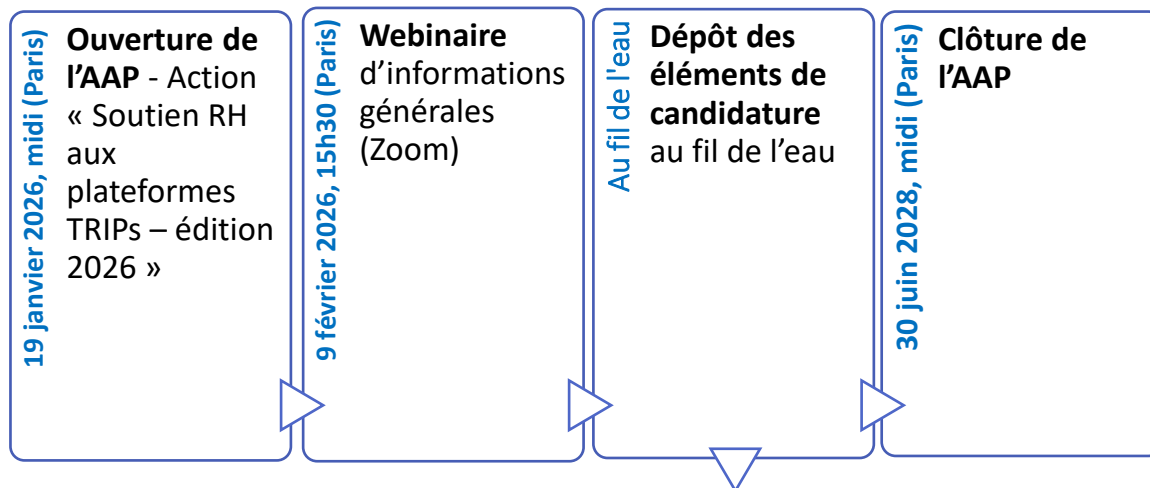
Ce comité formule les recommandations sur la base de la pertinence scientifique, technique et stratégique des projets.

#### 4.5 Validation des projets lauréats par le Comité Exécutif TIGER (COMEX)

Le COMEX TIGER validera et labellisera les projets lauréats de l'AAP sur la base des recommandations émises par le COMOP TIGER tout en prenant en compte les analyses administratives fournies par l'équipe opérationnelle du projet.

- VOLET 1: A réception de la notification, les lauréats ont 5 mois pour le démarrage des contrats de travail, dont 1 mois maximum pour engager la procédure de recrutement (publication du poste, entretien).
- VOLET 2: En cas de prolongation du personnel déjà en poste, la notification du résultat précisera la date de prise d'effet et de prolongation du contrat .

## 5. Calendrier indicatif



A réception de la candidature, le projet TIGER s'engage respecter un délai de traitement de 2.5 mois au maximum pour communiquer les résultats aux candidats.

Dans la cas d'une réponse positive apportée par le COMEX TIGER,

Pour le volet 1 : les projets disposent d'un délai maximum de 5 mois à compter de la notification pour le démarrage des contrats de travail, dont 1 mois maximum pour lancer la procédure de recrutement. Passé ce délai, l'aide TIGER pour le recrutement n'est plus garantie.

Pour le volet 2 : Afin de garantir la continuité du contrat, les projets peuvent anticiper le dépôt du dossier pour la prolongation du personnel déjà en poste. La notification précisera la date de prise d'effet de la prolongation du contrat.

## 6. Conditions de mise en œuvre des projets lauréats

Les projets lauréats recevront un financement du projet TIGER sous la forme d'une mise à disposition d'une aide financière. Ils feront l'objet d'une convention d'attribution d'aide avant toute ouverture du financement. Cette convention sera signée par le responsable scientifique et technique du projet, l'ordonnateur du projet (RST IE selon portage de la plateforme), la direction de la composante, et le Vice-Président de l'initiative d'excellence (et par délégation de la direction de la fondation Amidex).

Par ailleurs, la personne responsable d'assurer la gestion financière de l'institut d'établissement ou de la composante porteur devra être habilitée.

L'équipe TIGER fournira toutes les informations nécessaires concernant la mise en œuvre de cette action (conventionnement, procédures RH, bilans etc.).

Les responsables scientifiques et techniques et leur équipe d'accompagnement administratif/financier seront tenus à des engagements vis-à-vis de la fondation Amidex, décrits dans la convention d'attribution d'aide, notamment en termes de rapport annuel de projet, relevés de dépenses, respect de la charte de publication d'Aix-Marseille Université, mention d'Amidex dans les remerciements et les supports de communication, etc.

## 7. Documents et liens utiles

- Informations générales sur le projet TIGER et les Plateformes TRIPs : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/pia-3-projet-tiger-0> et <https://www.univ-amu.fr/fr/public/les-projets-trips>
- Informations générales sur Amidex : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/initiative-dexcellence>
- Procédures Amidex<sup>2</sup> (Règlement financier, Vademecum Finances, RH et Formation) : <https://procedures.univ-amu.fr/amidex> (ou par contact e-mail pour le personnel hors AMU)
- Appels à projets Amidex en cours : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/appels-projets-en-cours-amidex>

---

<sup>2</sup> Nous vous invitons à vous abonner aux procédures afin d'être informés de toutes les futures mises à jour.